

Message N° 2026/88 du Conseil communal au Conseil général  
du 10 février 2026

### **Demande de crédit pour travaux de réfection de routes communales**

---

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre pour approbation au Conseil général le Message 2026/88 relatif au crédit d'investissement cité en titre.

#### **1. Introduction et objectifs des travaux**

Le Conseil communal souhaite réaliser plusieurs travaux de réfection de routes communales. Les dépenses nécessaires à ces travaux dépassent le montant plafond de 50'000.- qu'il est possible de planifier dans le budget de fonctionnement, c'est pourquoi une demande de crédit est présentée au Conseil général. Pour l'année 2026, le budget d'entretien des routes (budget de fonctionnement) a été revu à la baisse en conséquence.

Plusieurs objets communaux nécessitent une réparation ou un assainissement :

- Route du Marchet : Réfection du revêtement



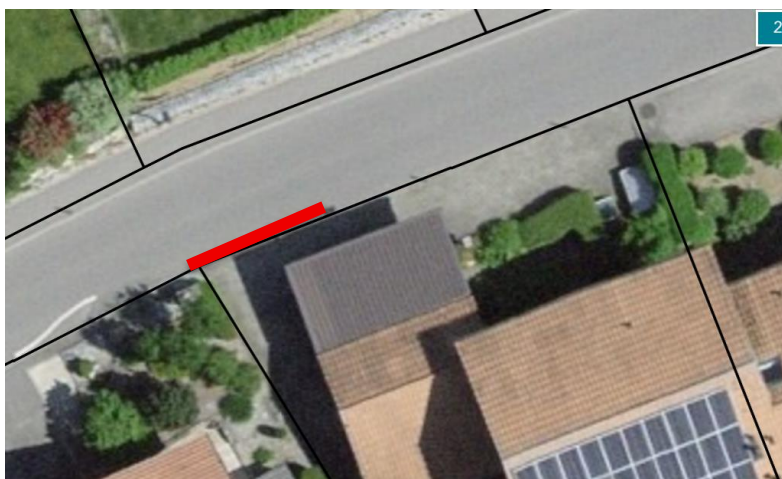
- Les Moilles (Route d'Onnens) : Réparation d'une bordure bitumineuse



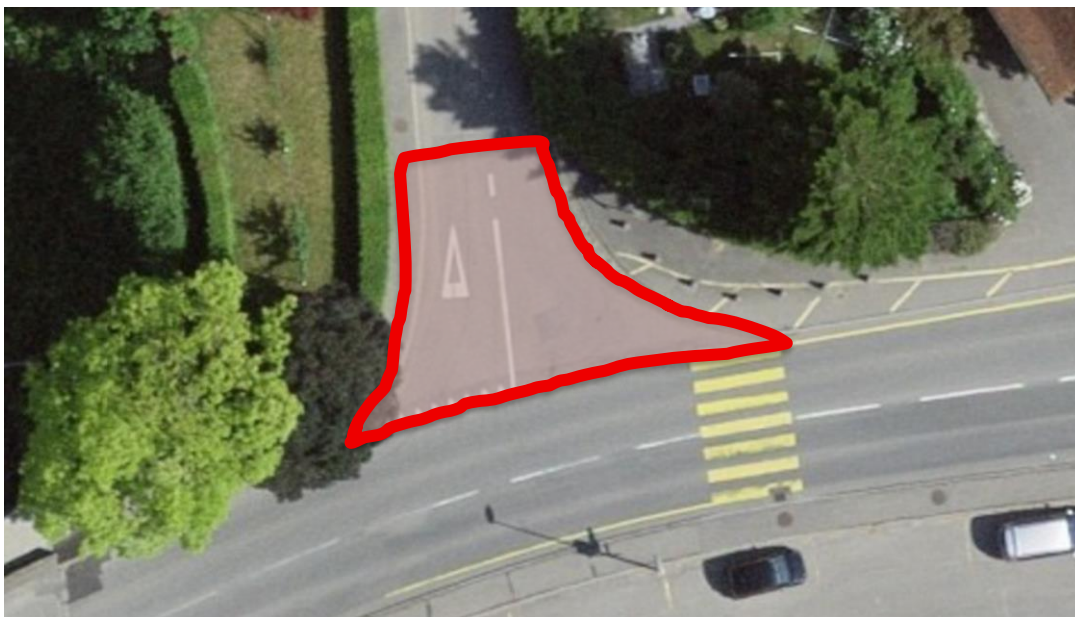
- Abords de la Route de Romont : Réhausse de couvercle de chambre d'évacuation des eaux et de vannes de réseau d'eau potable et mise à niveau du terrain (sur demande du Service des ponts et chaussées)



- Route de Nierlet : Mise en place d'un système de récupération des eaux de chaussée au droit de la parcelle RF 953



- Chemin de la Carrida : Réfection du revêtement de la patte d'oie



- Localisations diverses : Réparation de fissures (env. 500m)
- Localisations diverses : Remplacement de grilles de routes vieilles et endommagées

## 2. Planification des travaux

En cas d'acceptation de cette demande de crédit par le Conseil général, les différents travaux de réfection présentés ci-avant pourront être réalisés sur l'année 2025.

## 3. Demande de crédit et financement

Le crédit relatif à la réfection des différents objets en lien avec l'entretien des routes communales est demandé pour le montant de CHF 100'000.00 TTC. Ce crédit sera alloué pour les prestations suivantes :

Réfection de revêtement à la Route du Marchet	CHF 50'000.00 TTC
Réparation de bordure bitumineuse à la Route d'Onnens (Les Moilles)	CHF 2'500.00 TTC
Réhausse de couvercles de chambres aux abords de la Route de Romont	CHF 2'500.00 TTC
Création d'une récupération des eaux de chaussée à la Route de Nierlet	CHF 10'000.00 TTC
Réfection du revêtement de la patte d'oie de la Carrida	CHF 15'000.00 TTC
Réparation de fissures (env. 500m)	CHF 3'500.00 TTC
Remplacement de grilles de routes vieilles et endommagées	CHF 10'000.00 TTC
Divers et imprévus (env. 7%)	CHF 6'500.00 TTC



Ce crédit d'investissement sera financé avec les liquidités communales.

<b>Frais financiers du crédit :</b>				
Perte d'intérêts sur capitaux utilisés	100'000.00	1.50%	+	1'500.00
Amortissement annuel comptable PA	100'000.00	2.50%	+	2'500.00
Frais d'exploitation annuels estimés	100'000.00	0	+	0
<b>Résultat annuel</b>			=	<b>4'000.00</b>

#### 4. Conclusion

Fort des arguments qui précèdent, le Conseil communal invite le Conseil général à approuver ce crédit d'investissement pour la réalisation de réfections sur nos routes communales afin d'améliorer le confort des usagers et pérenniser les infrastructures communales.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du lundi 12 janvier 2026.

Le Conseil communal